

Auto-approvisionnement régional

Evolution entre 2010 et 2022

La crise sanitaire de 2020 puis la guerre en Ukraine début 2022 ont favorisé l'émergence des préoccupations de souveraineté alimentaire. Dans ce cadre, un indicateur théorique de l'auto-approvisionnement régional a été calculé pour permettre d'éclairer la contribution potentielle de la production agricole locale à la consommation régionale. Le présent focus est consacré à la présentation de cet indicateur et à l'analyse de son évolution entre 2010 et 2022.

Par ailleurs, le changement climatique et les évolutions de consommation interrogent sur les perspectives de l'agriculture régionale. Dans ce contexte, un second focus abordera une analyse prospective de l'évolution de l'auto-approvisionnement régional à l'horizon 2030.

En préalable, plusieurs notions doivent être précisées car elles découlent de définitions proches mais distinctes. Elles sont en partie reprises de la publication de FranceAgriMer, février 2023 "Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan", ainsi que du dernier projet de loi d'orientation agricole (mars 2024).

La résilience alimentaire est la capacité d'un territoire à garantir la sécurité alimentaire de sa population face aux aléas économiques, climatiques et sanitaires. La résilience alimentaire se réfléchit au niveau national, voire européen selon les produits.

En accord avec le projet de loi d'orientation agricole, **la souveraineté alimentaire** est la capacité d'un territoire à assurer son approvisionnement alimentaire, dans le cadre du marché intérieur de l'Union européenne et des échanges internationaux, afin de garantir l'alimentation de sa population et de pouvoir surmonter de façon résiliente les crises susceptibles d'apparaître. Cette définition n'induit pas l'indépendance totale mais plutôt la maîtrise des dépendances externes jugées nécessaires. Ces dépendances sont variées et maîtrisées. La souveraineté s'envisage au niveau national, voire européen selon les produits.

L'auto-approvisionnement, calculé par différence entre production et consommation, est une notion théorique correspondant à la capacité de la production agricole d'un territoire à nourrir sa population. Il est ramené à une surface exprimée en hectares afin de pouvoir être comparé ou sommé.

Une région multi-filière comme Auvergne-Rhône-Alpes se prête bien à une analyse de l'auto-approvisionnement, qui n'est pas envisageable à l'échelle d'un département du fait des contraintes climatiques, agronomiques ou structurelles trop spécifiques (densité de population, structures de collecte, de transformation, etc.).

Consommation humaine
entre 2010 et 2022

La consommation humaine régionale
est calculée sur des bases nationales,
en considérant que le régime
alimentaire est le même en région.

La consommation de soja est
estimée à partir des bilans de
FranceAgriMer et non à partir des
graphagri d'Agreste, qui ne prennent
pas en compte le soja incorporé dans
l'agroalimentaire.

Céréales et oléagineux : la
consommation des céréales et des
huiles végétales est globalement
stable depuis 2010.

Consommation humaine 2010 - 2022 des principaux produits

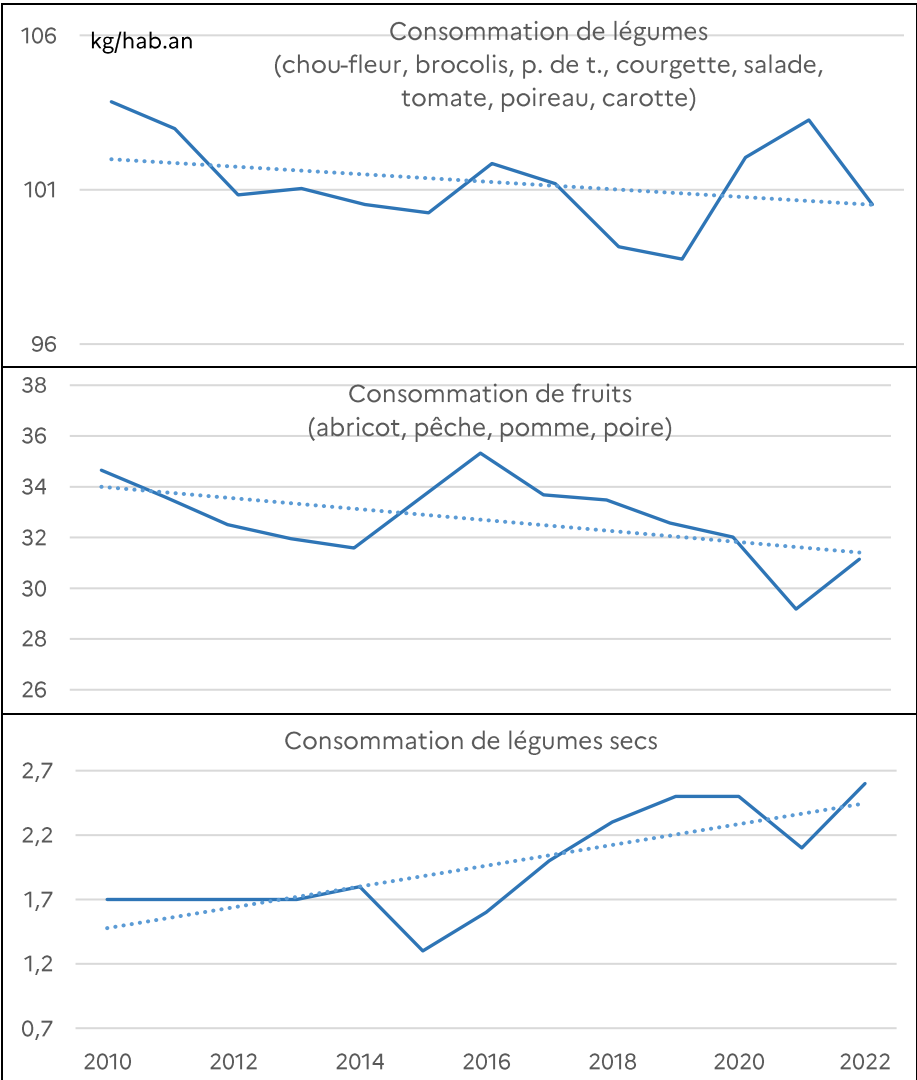
(kg/hab.an)	2010	2012	2014	2016	2018	2020	2022
blé tendre	93	92	94	91	90	90	92
blé dur	15	15	16	16	16	16	17
autres céréales	5,4	5,6	8,7	7,2	13	15	8
huile colza	3,1	2,7	1	2,5	2,5	2,5	2,5
huile tournesol	3,9	4,7	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9
soja	4,9	5,7	5,1	7,1	5,9	6,1	5,6
légumes secs	1,7	1,7	1,8	1,6	2,3	2,5	2,6
chou-fleur et brocolis	4,3	3,6	3,5	3,5	3,1	3,1	3,2
pomme de terre	49	48	48	48	48	48	48
courgette	3,9	4	4,1	4,4	4,2	4,8	4,2
salade	7	7,5	6,7	6,8	6,1	6,0	6,3
tomate	26	27	27	28	26	27	27
poireau	2,9	2,5	2,7	2,5	2,6	2,7	2,4
carotte	10	9	9,3	9,1	9,9	11	10
abricot	1,7	2	1,9	1,3	1,6	1,4	1,8
pêche	6,1	5,3	5	5	4,7	4,2	4,1
pomme	22	22	21	26	25	24	23
poire	4,9	3,6	3,6	3,3	2,7	2,7	2,7
viande bovine	25	24	24	23	23	22	22
viande porcine	33	32	33	33	33	32	32
viande de volaille	24	24	25	26	28	28	28
viande ovine et caprine	3	2,8	2,7	2,5	2,5	2,3	2,2
œuf	14	12	13	13	13	14	15
lait et produits laitiers (eq-lait)	357	355	360	347	345	354	362

Sources : Graphagri Agreste, FranceAgriMer, DGDDI / traitement : Draaf Aura sriset

Légumes frais : la tendance de
consommation de légumes est
variable selon les produits mais est à
la stabilité depuis 2010.

Fruits : à l'identique des légumes, la
tendance de consommation de
fruits est variable selon les années et
les produits. Elle tend à légèrement
diminuer entre 2010 et 2022.

Légumes secs : la consommation de
légumes secs, riches en protéines et
pouvant se substituer aux produits
animaux, augmente nettement
depuis 2016. Les niveaux de
consommation ne sont toutefois pas
comparables avec la viande : autour
de 2,3 kg/hab pour les légumes secs,
la consommation annuelle de viande
oscille autour de 89 kg/hab, soit 40
fois plus.



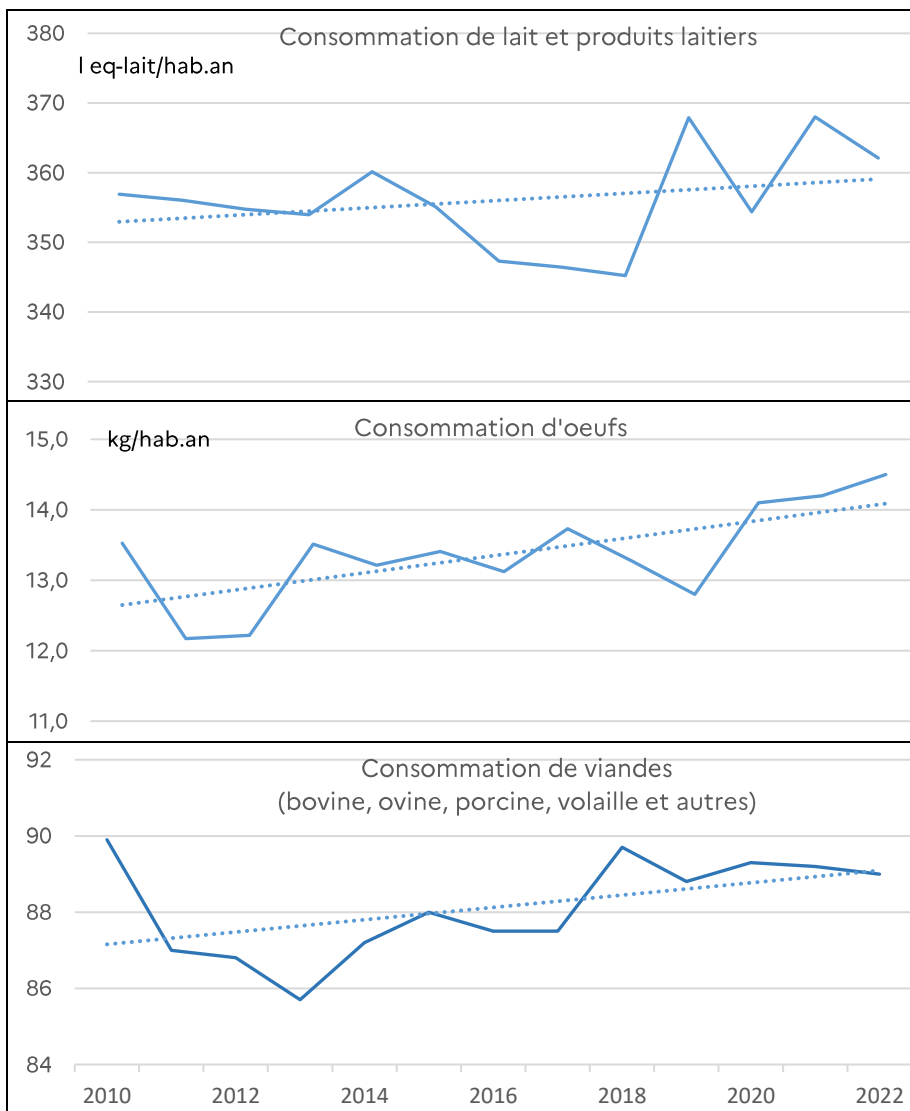
Sources : Graphagri Agreste, DGDDI

Lait et produits laitiers : les tendances sont variables selon les produits et les années. La consommation globale de produits laitiers a légèrement diminué entre 2010 et 2018 et augmente de manière sensible par la suite.

Œufs : la consommation d'œufs augmente faiblement mais de manière assez régulière depuis 2010.

Viandes : après une baisse marquée entre 2010 et 2013 puis une hausse jusqu'en 2018, la consommation de viandes se stabilise autour de 89 kg/hab.an durant les 4 années suivantes.

Depuis 2018, la consommation de viandes bovine, porcine et ovine diminue très légèrement tandis que celle de la volaille et des œufs augmente.



Sources : Graphagri Agreste, DGDDI

Surfaces régionales entre 2010 et 2022

Les surfaces régionales agricoles sont dominées par les prairies permanentes, dédiées au pâturage ou à la production de fourrages pour les ruminants. Ces prairies représentent 24 % de la surface totale de la région en 2022.

La SAU régionale 2022 se répartit ainsi :

- 61 % de prairie permanente destinée à l'alimentation animale
- 25 % de terres arables destinées à l'alimentation animale
- 4 % de terres arables destinées à l'industrie
- 6 % de terres arables destinées à l'alimentation humaine
- 1 % de parcelles fruitières destinées à l'alimentation humaine
- 3 % de parcelles destinées à diverses productions non prises en compte dans ce focus (notamment vigne, PPAM, truffières, tabac)

L'alimentation humaine directe mobilise donc 162 000 ha de terres agricoles arables et 34 000 ha pour les fruits, soit au total 7 % de la SAU.

Les usages industriels sont très variés : biocarburants, amidonnerie, textiles, plastiques, papeterie, médicaments, cosmétique, colles, fluides, lubrifiants, etc.

Evolutions entre 2010 et 2022 :

Les surfaces en céréales tendent à diminuer, passant d'environ 550 000 ha en 2010 à 510 000 ha en 2022. Celles en oléagineux sont globalement stables, oscillant autour de 80 000 ha. Les surfaces en protéagineux oscillent entre 6 500 et 11 600 ha selon les années.

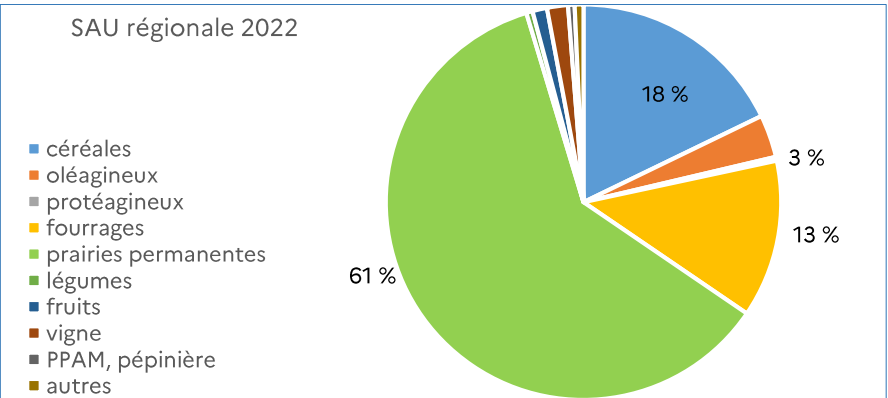
Les surfaces en fruits sont assez stables, autour de 33 000 ha. Les surfaces en légumes augmentent de manière quasiment continue, gagnant 39 % en 13 ans.

Surfaces agricoles utiles régionales (SAU) en 2022 selon les usages

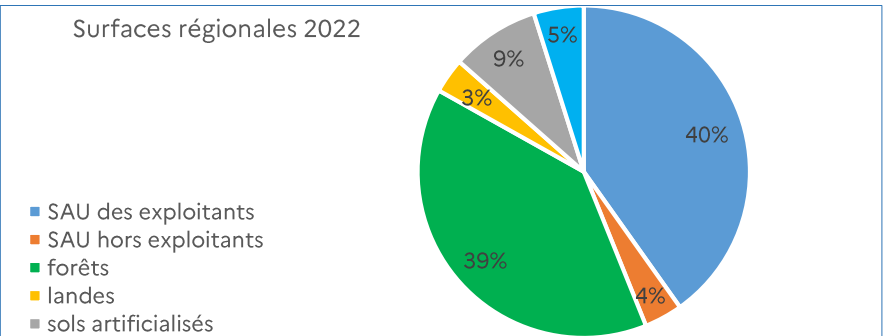
Usages (ha)	Humain et pertes	Industrie et semences	Alimentation animale	Total
blé tendre	76 842	40 905	91 583	209 330
blé dur	8 816	253	637	9 707
seigle	1 076	283	8 381	9 740
orge	2 212	9 713	55 110	67 035
avoine	156	144	4 190	4 490
maïs grain	8 768	17 284	99 882	125 934
sorgho	64	64	4 518	4 645
triticale	303	1 853	57 639	59 795
autres céréales	2 370	0	16 286	18 656
colza	4 378	31 527	363	36 267
tournesol	28 740	14 149	1 326	44 215
soja	8 425	3 821	5 633	17 878
lin oléa	115	0	1 031	1 145
autres oléa	46	0	185	231
féverole et fève	59	71	889	1 019
lupin doux	7	7	98	112
haricot sec	94	10	0	104
lentille	3712	67	0	3 779
mélanges pois	249	180	2 883	3 312
pois chiche	479	10	0	489
légumes	14 741	0	0	14 741
fruits	33 981	0	0	33 981
fourrages	0	0	368 372	368 372
total arable et fruit	195 630	120 341	719 006	1 034 977
prairie permanente	0	0	1 737 674	1 737 674
autres productions (vigne, PPAM, etc.)				84 943
TOTAL	195 630	120 341	2 456 680	2 857 594

Sources : SAA Agreste, FranceAgriMer / Traitement : Draaf Aura Sriset

Nota : la répartition entre la consommation humaine, l'utilisation industrielle et l'alimentation animale est issue des bilans d'approvisionnement alimentaire d'agreste et des bilans oléagineux de FranceAgriMer. Les taux de répartition sont nationaux, il est supposé qu'ils sont sensiblement identiques entre la région et la France entière et qu'ils n'évoluent pas entre 2010 et 2022.



Source : SAA Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset



Source : SAA Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset

Productions végétales de la région entre 2010 et 2022

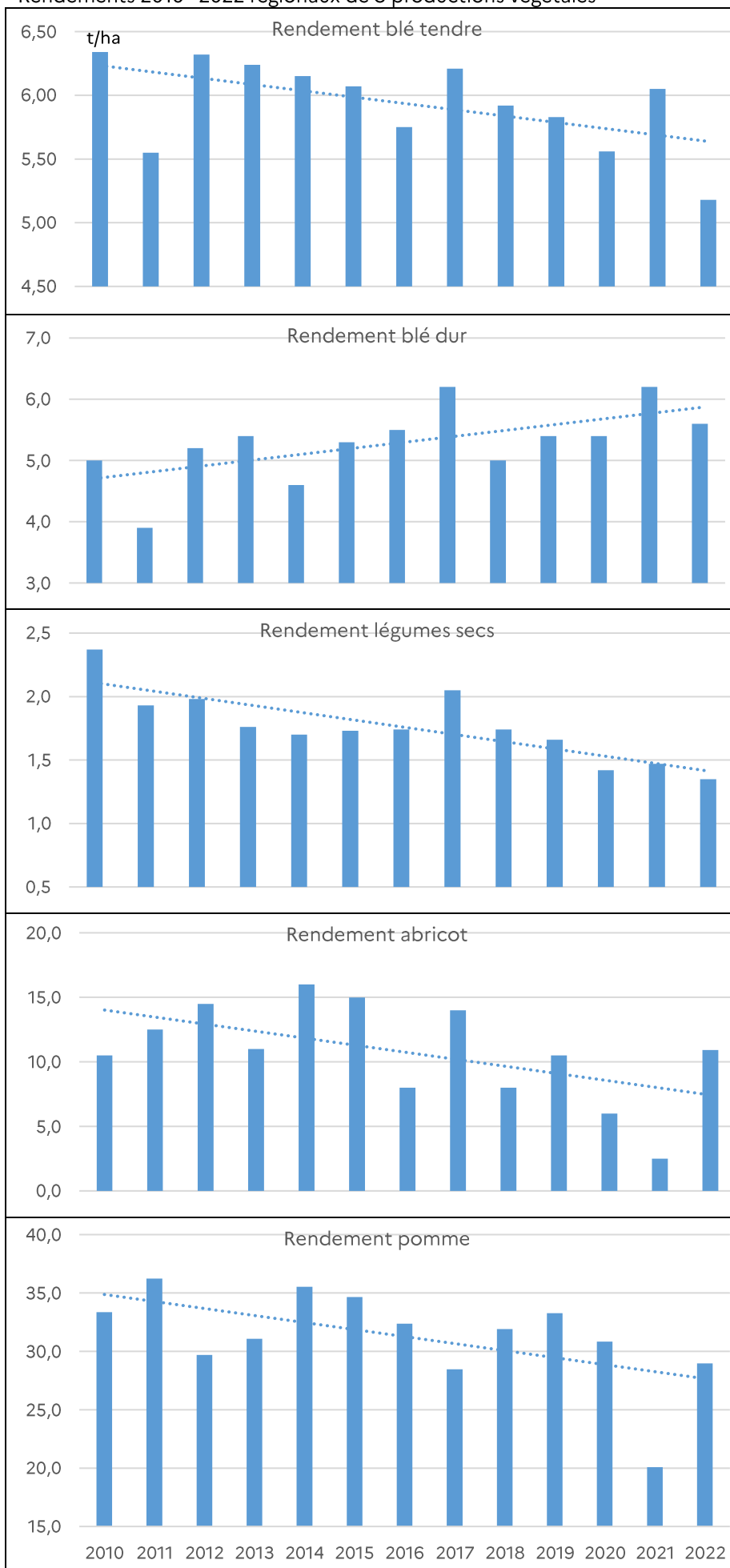
Les productions végétales sont connues via la statistique agricole annuelle (SAA) d'Agreste. La mise en regard des productions végétales avec la consommation humaine permet de calculer l'auto-alimentation théorique.

Depuis environ 20 ans, les rendements sont de plus en plus influencés par les accidents climatiques (notamment gels tardifs, sécheresses, chaleurs extrêmes, pluies intenses, grêle).

Parmi les 5 productions présentées ci-contre, seul le blé dur voit son rendement orienté à la hausse depuis 2010, notamment sous l'influence de choix agronomiques permettant des améliorations (choix des parcelles, irrigation, choix variétal notamment).

La tendance globale pour les rendements des autres productions est à la diminution.

Rendements 2010 - 2022 régionaux de 5 productions végétales



Source : SAA Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset

Productions animales de la région entre 2010 et 2022

Les productions animales sont connues via la SAA d'Agreste. La mise en regard des productions animales avec la consommation humaine permet de calculer l'auto-approvisionnement théorique.

Les productions animales durant la période 2010-2017 sont stables, voire augmentent (pour les œufs et le lait) tandis que celles de la période 2018-2022 se stabilisent (pour le porc), voire diminuent (pour les autres productions) sous l'influence de la décapitalisation des cheptels.

En comparaison avec le reste de la France, l'engraissement bovin et les productions porcine et avicole sont relativement limités en région.

Spécificité régionale

Broutards et prairies permanentes

La région héberge principalement des élevages bovins naisseurs et assez peu d'engraisseurs, ce qui représente une spécificité par rapport au reste de la France.

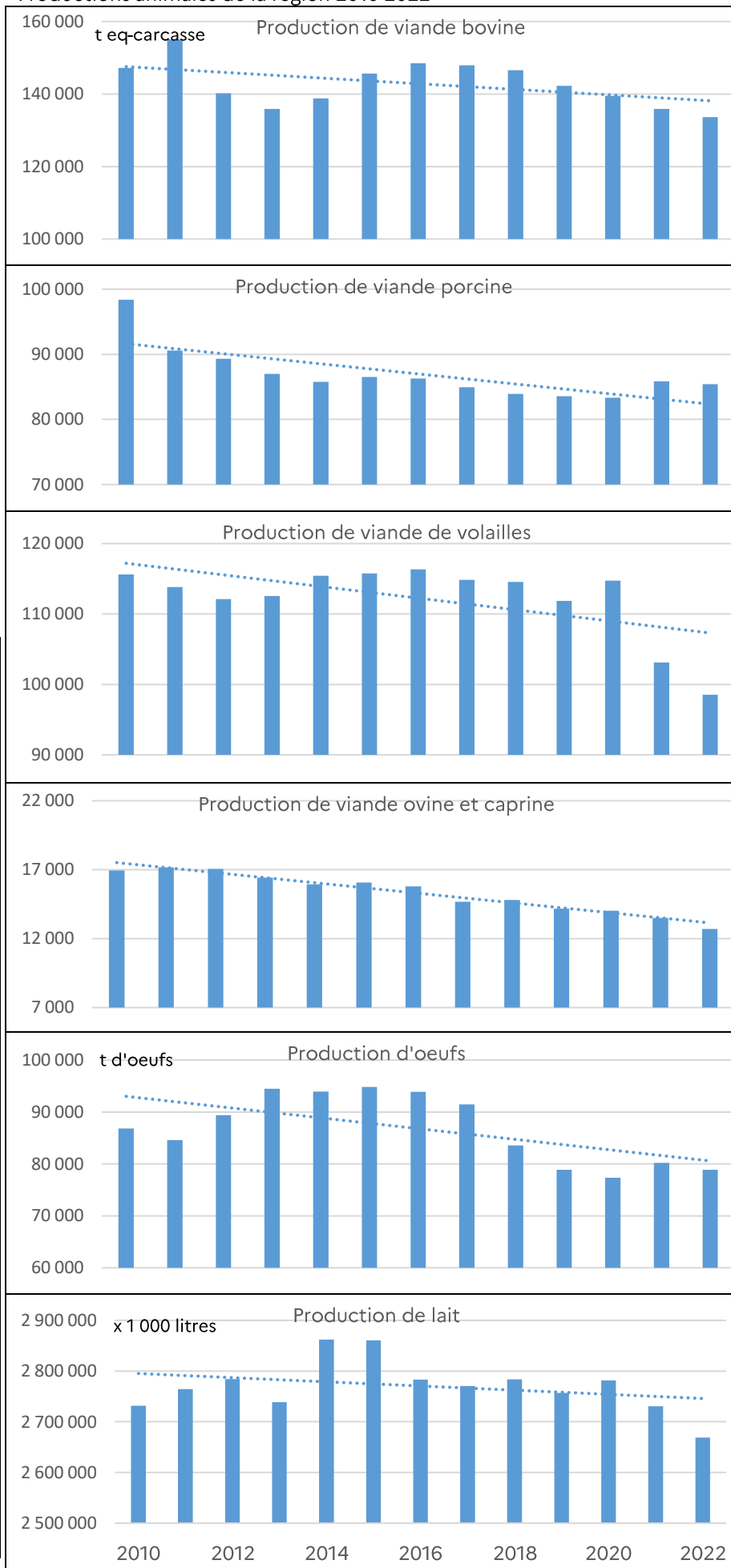
La filière broutards est majeure en région et se développe surtout sur des prairies permanentes.

Les animaux produits sont exportés en vif ou engraisés (en général hors de la région), ne rentrant pas dans les bilans d'auto-approvisionnement régionaux et, de ce fait, exclus de ce focus.

Par ailleurs, les surfaces de prairies permanentes sont exclues des équilibres surfaciques d'auto-approvisionnement du fait que ce ne sont pas des terres arables, ne permettant donc pas d'y cultiver, en substitution, des aliments consommés directement par l'homme.

Le potentiel de production régionale de viande bovine est donc sous-estimé.

Productions animales de la région 2010-2022



Source : SAA Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset

Auto-approvisionnement régional

Un auto-approvisionnement calculé sur les surfaces en terres arables et en fruits.

La région se développe sur 7,1 Mha, dont 2,8 Mha de forêts (39 %), 0,24 Mha de landes et maquis (3 %), 0,61 Mha de sols artificialisés (9 %), et 1,74 Mha de prairies permanentes (24 %).

Les terres arables se développent sur 1 Mha et les surfaces fruitières sur 34 000 ha. Ces deux catégories de parcelles ne représentent que 15 % de la surface régionale totale, contre 25 % pour la France.

Auto-approvisionnement 2018-2022

Du fait des variations importantes de rendement selon les années, les analyses de cette partie sont basées sur des moyennes quinquennales.

L'équilibre surfacique de l'auto-approvisionnement est calculé en divisant la différence (production – consommation) par le rendement. L'équilibre surfacique des productions animales passe par les ratios d'alimentation animale (voir méthodologie).

Céréales et oléagineux : la région est déficitaire pour la grande majorité des produits. L'équilibre régional nécessiterait notamment 51 000 ha supplémentaires en blé tendre. Le déficit pour l'ensemble des céréales et oléagineux est de 102 000 ha tandis qu'il était de 72 000 ha pour la moyenne 2010-2014.

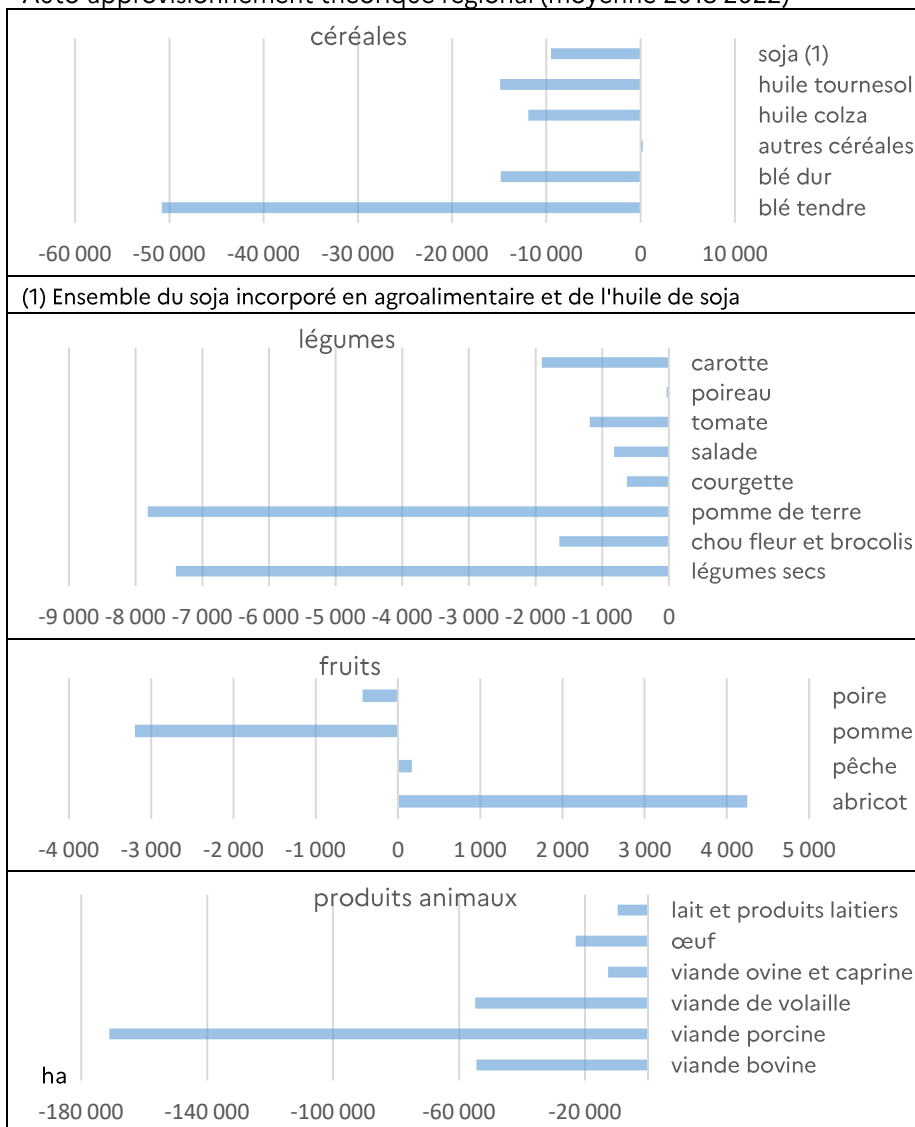
Légumes : légumes secs et pommes de terre nécessiteraient chacun près de 8 000 ha supplémentaires pour espérer l'auto-approvisionnement alimentaire. La région était à l'équilibre en légumes secs en 2010 du fait de leur faible consommation à l'époque. Les autres légumes sont déficitaires également mais les surfaces nécessaires sont plus faibles.

Fruits : la région est excédentaire en abricot (elle fournit 44 % de la production nationale). Elle est légèrement excédentaire en pêche mais déficitaire en pomme et poire. Le gel tardif du printemps 2021 a fortement affecté la vallée du Rhône et a fait chuter la production fruitière de moitié cette année-là.

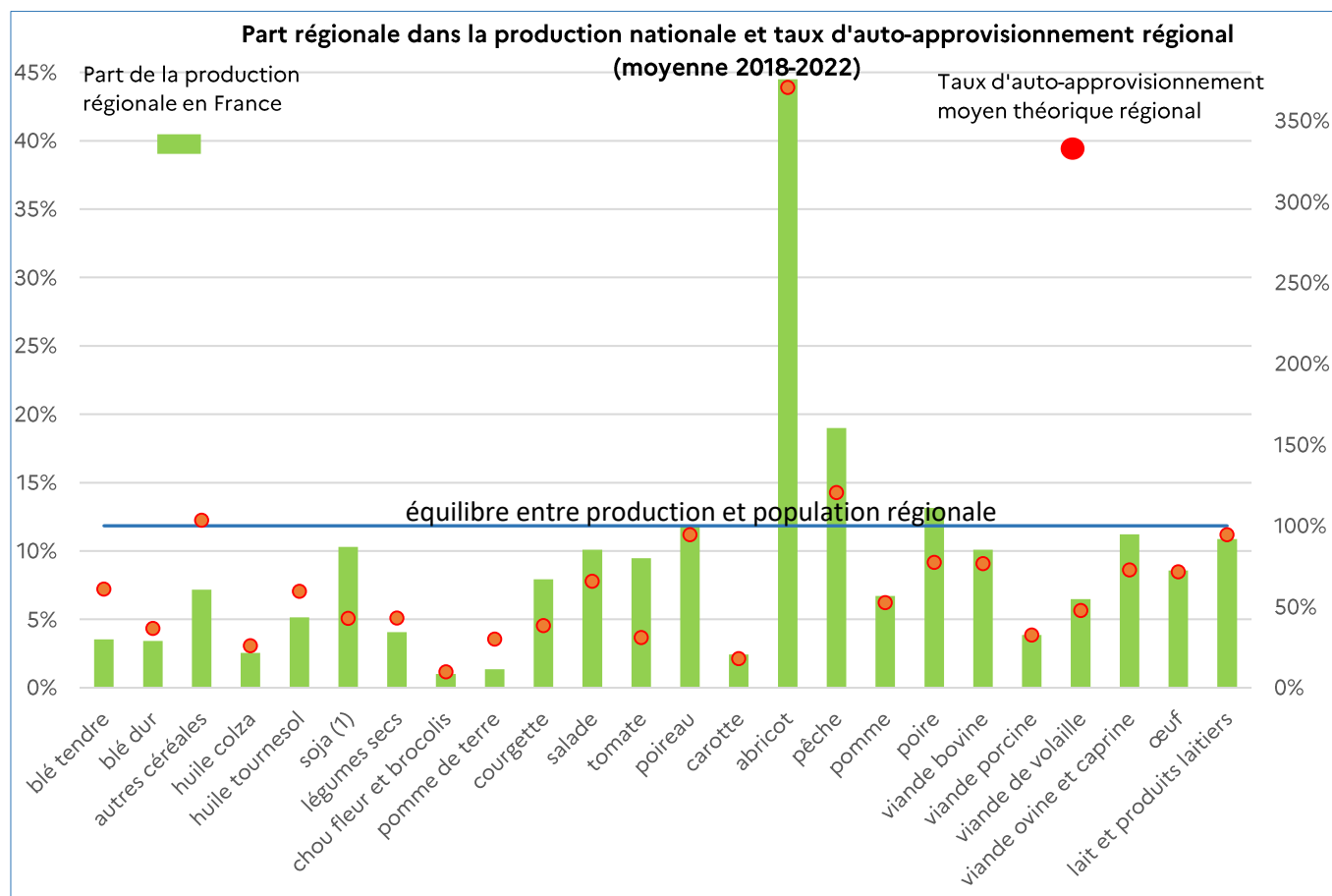
Viandes et œufs : la viande bovine nécessiterait 54 000 ha supplémentaires tandis qu'il faudrait 171 000 ha de plus pour la viande de porc (cette viande est la plus consommée et la région en produit peu). La situation pour la viande de volaille est similaire à celle du porc. L'équilibre régional de l'ensemble des viandes et œufs aurait nécessité 265 000 ha supplémentaires sur la période 2010-2014 et nécessiterait actuellement 316 000 ha de plus.

Lait : la production régionale de lait était légèrement excédentaire il y a 10 ans tandis qu'elle nécessiterait 9 700 ha supplémentaires sur la moyenne 2018-2022. La région est malgré tout proche de l'équilibre, avec un taux d'auto-approvisionnement de 94 %.

Auto-approvisionnement théorique régional (moyenne 2018-2022)



Source : Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset



Source : Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset

(1) Ensemble du soja incorporé en agroalimentaire et de l'huile de soja

Note de lecture :

La région produit 3,5 % du blé tendre français destiné à la consommation humaine tandis que son taux d'auto-approvisionnement théorique est de 61 %. L'équilibre entre production et population régionale est représenté par le trait horizontal bleu et correspond à la fois à une part de production régionale de 12 % (la population régionale représentant 12 % de la population française) et à un taux d'auto-approvisionnement régional de 100 %.

Sur la moyenne 2018-2022, seules les productions régionales d'autres céréales (autres que blé tendre et blé dur), d'abricot et de pêche sont supérieures à la consommation humaine régionale. Poireau et production laitière sont très proches de l'équilibre. Les autres aliments sont produits en quantités inférieures à la consommation humaine régionale.

La production de blé dur, colza, soja, légumes secs, chou, pomme de terre, courgette, tomate, carotte, viande porcine et viande de volaille couvre moins de 50 % des besoins alimentaires régionaux.

La part régionale des productions de soja, courgette, salade, tomate, pêche, poire et viande ovine est proportionnellement supérieure au

taux d'auto-approvisionnement, montrant que la production française ne permet pas de nourrir la population et que la France est importatrice nette de ces aliments.

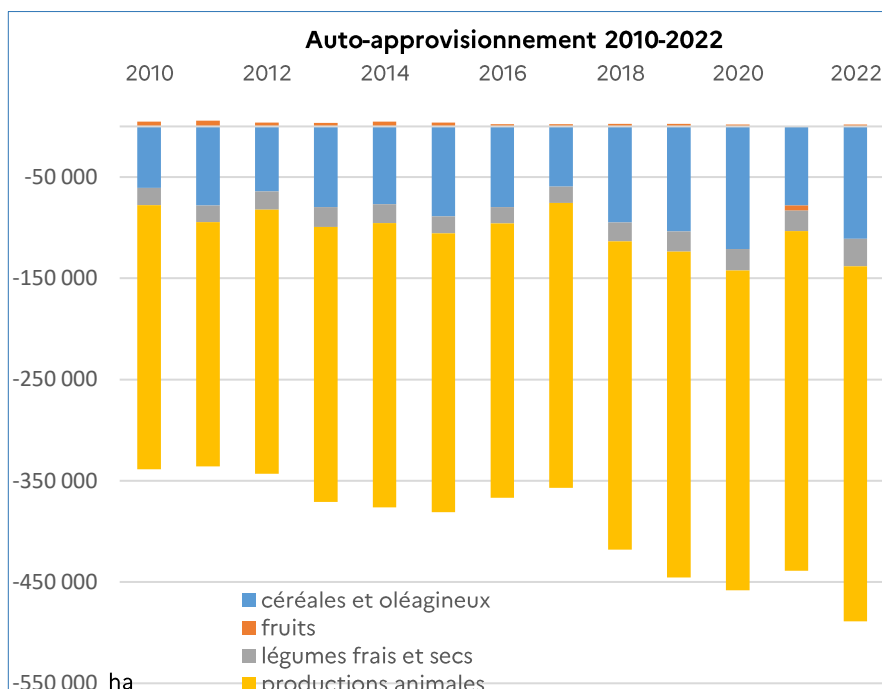
Une dégradation de l'auto-approvisionnement théorique régional en 13 ans

De manière globale, pour l'ensemble des produits étudiés, **l'auto-approvisionnement régional théorique est largement déficitaire**. Il s'amplifie pour de nombreux produits entre 2010 et 2022, passant d'un total de -334 000 ha en 2010 à -487 000 ha en 2022.

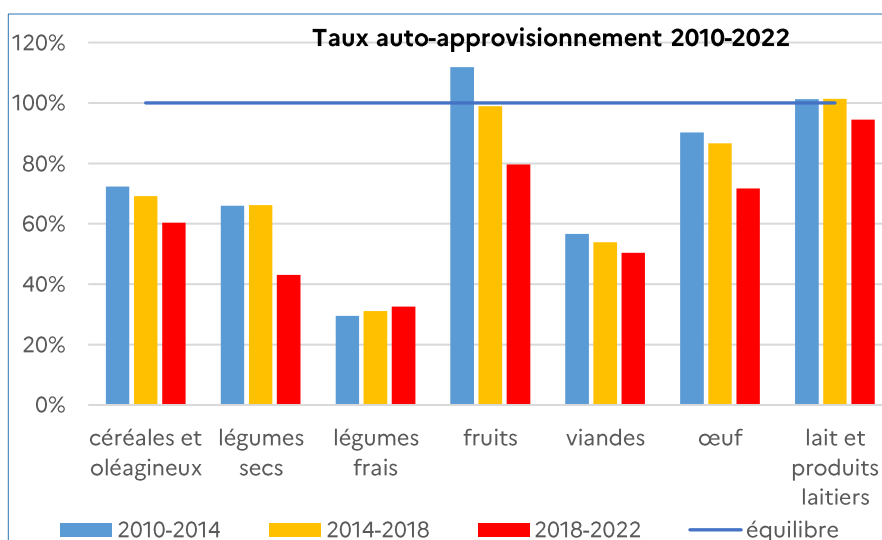
Le déséquilibre surfacique d'auto-approvisionnement représentait 28 % des surfaces arables régionales en 2010, il s'élève à 47 % en 2022.

Le déséquilibre d'auto-approvisionnement a **assez peu évolué entre 2010 et 2017 puis s'est dégradé à partir de 2018**, de manière assez régulière chaque année. La population a augmenté de manière très régulière en 13 ans, ce qui n'explique pas totalement la dégradation accélérée ces dernières années. Les productions ont évolué de manière peu prononcée de 2010 à 2017 puis ont diminué plus sensiblement ces dernières années, sous l'influence des évolutions de rendement et/ou de surfaces, expliquant la dégradation de l'auto-approvisionnement. Ces baisses de production sont principalement liées à la décapitalisation du cheptel et aux accidents climatiques plus fréquents. A titre d'exemple, pour quelques produits, l'évolution de leur production moyenne 2010-2012 comparée à 2015-2017 puis entre 2015-2017 et 2020-2022 :

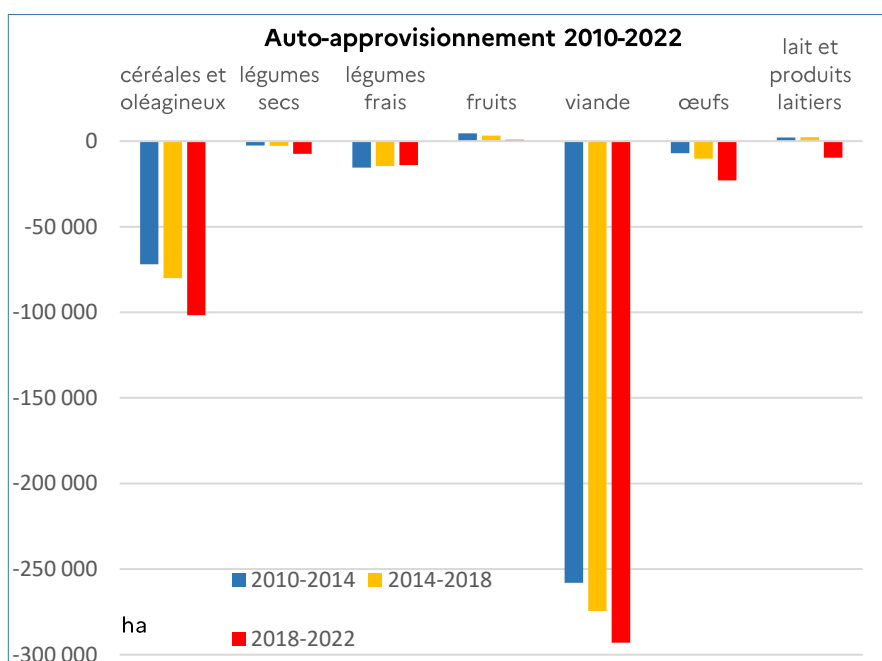
Blé tendre : 0 % puis -14 %
Colza : +26 % puis -29 %
Légumes secs : -1 % puis -26 %
Pêche : -8 % puis -32 %
Pomme : -8 % puis -15 %
Viande bovine : 0 % puis -7 %
Viande porcine : -7 % puis -1 %
Œufs : +7 % puis -16 %
Lait : +2 % puis -3 %



Source : Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset



Source : Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset



Source : Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset

Dans le détail des productions, **les ordres de grandeur de surfaces sont très variés**, montrant un besoin surfacique très différent selon les produits. Voici quelques exemples de déficit surfacique et de taux d'auto-approvisionnement, sur la moyenne 2018-2022 :

Blé tendre : - 50 800 ha et 61 %
Légumes secs : - 7 400 ha et 43 %
Pomme de terre : - 7 800 ha et 30 %
Poire : - 430 ha et 77 %
Viande de porc : - 171 000 ha et 33 %

Ces variations entre produits découlent notamment des différences dans le ratio entre quantité consommée et équivalent surfacique. Un hectare de terre arable pour l'alimentation humaine fournit un tonnage plus important de produit fini pour la consommation humaine pour les cultures de céréales, légumes et fruits (destinés directement à l'homme) que pour les céréales utilisées pour l'alimentation des animaux, elles-mêmes destinées à produire viande, œuf ou lait.

Le bilan d'auto-approvisionnement régional pourrait ainsi être amené à changer en fonction de l'évolution des habitudes de consommation, notamment en ce qui concerne les sources de protéines. Un second focus présentera des simulations à l'horizon 2030 pour analyser les évolutions possibles.

Spécificité régionale

Des surfaces forestières et naturelles plus importantes

Ce déséquilibre entre production et consommation met également en avant une région plutôt peuplée (12 % de la population nationale) et couverte à 48 % de forêts et espaces naturels (contre 39 % pour la France métropolitaine) et donc moins apte à nourrir sa population que d'autres régions françaises plus agricoles.

Bilan de l'auto-approvisionnement régional théorique de 2010 à 2022

	2010-2014		2014-2018		2018-2022	
(ha et %)	surface	taux auto-appro.	surface	taux auto-appro.	surface	taux auto-appro.
blé tendre	-33 856	71%	-37 812	69%	-50 788	61%
blé dur	-17 397	31%	-15 643	36%	-14 834	37%
autres céréales	9 781	248%	5 976	163%	231	103%
huile colza	-9 229	32%	-7 555	39%	-11 923	26%
huile tournesol	-10 792	69%	-18 244	51%	-14 892	60%
soja	-10 413	20%	-6 638	59%	-9 505	43%
légumes secs	-2 504	66%	-2 725	66%	-7 396	43%
chou-fleur et brocolis	-1 712	7%	-1 656	9%	-1 643	10%
pomme de terre	-10 265	21%	-8 816	26%	-7 817	30%
courgette	-433	42%	-533	41%	-629	38%
salade	-449	80%	-773	69%	-821	66%
tomate	-1 390	28%	-1 235	29%	-1 185	31%
poireau	15	103%	20	104%	-33	94%
carotte	-1 243	21%	-1 608	19%	-1 907	18%
abricot	5 792	649%	5 089	573%	4 247	371%
pêche	748	139%	681	139%	169	121%
pomme	-1 617	68%	-2 418	59%	-3 199	53%
poire	-397	73%	-196	84%	-431	77%
viande bovine	-56 723	76%	-50 405	79%	-54 468	77%
viande porcine	-156 609	36%	-170 774	33%	-171 056	33%
viande de volaille	-32 137	62%	-41 772	56%	-54 842	48%
viande ovine et caprine	-12 590	77%	-11 496	77%	-12 687	73%
œuf	-7 061	90%	-10 281	87%	-23 006	72%
lait et produits laitiers	2 014	101%	2 229	101%	-9 665	94%
Total céréales oléagineux (1)	-71 907	72%	-79 916	69%	-101 712	60%
Total fruits (1)	4 527	112%	3 156	99%	786	80%
Total légumes frais (1)	-15 476	30%	-14 600	31%	-14 035	33%
Total légumes frais et secs (1)	-17 979	30%	-17 325	32%	-21 432	33%
Total viandes (1)	-258 059	57%	-274 446	54%	-293 053	50%
Total productions animales (1)	-263 106	(1)	-282 498	(1)	-325 725	(1)
TOTAL (1)	-348 465	(1)	-376 583	(1)	-448 082	(1)

Source : Agreste / Traitement : Draaf Aura Sriset

(1) Les surfaces des sous-totaux ou du total général correspondent à la somme des surfaces des aliments correspondant à ces totaux. Les taux d'auto-approvisionnement de ces mêmes sous-totaux sont, en revanche, calculés à partir des tonnages (et non des surfaces) des aliments concernés. Il est donc normal qu'une distorsion puisse apparaître entre surface et taux d'auto-approvisionnement pour les sous-totaux.

Par ailleurs, le taux d'auto-approvisionnement étant calculé à partir des tonnages des différentes productions concernées, chacun des sous-totaux est peu pertinent à analyser du fait que l'on somme les tonnages de produits parfois très différents.

David Drosne

Méthodologie

1 – Consommations humaines nationales

Les aliments consommés par l'homme et étudiés dans ce focus correspondent à des productions cultivées dans une majorité de régions métropolitaines (les agrumes et les olives sont exclus). Ils correspondent en outre à des surfaces non négligeables (la truffe est exclue). Enfin, l'étude ne porte pas sur la totalité des produits consommés par l'homme, ainsi le vin, la noix, la noisette, la framboise, la fraise, etc. sont exclus de manière un peu plus arbitraire mais souvent du fait des faibles volumes concernés. Ces produits seraient malgré tout aptes à entrer dans cette étude.

La plupart des consommations humaines de 2010 à 2022 sont connues grâce aux publications "Graphagri" d'Agreste. A défaut, les consommations apparentes sont calculées (production nationale + importations – exportations). La consommation de soja nécessite l'utilisation des bilans annuels publiés par FranceAgriMer, du fait qu'une partie majoritaire du soja consommé par l'homme ne l'est pas sous forme d'huile mais sous forme de divers ingrédients incorporés en agroalimentaire. Les volumes totaux consommés (à l'échelle nationale ou régionale) sont calculés en multipliant par la population, source Insee.

2 – Surfaces agricoles régionales

Les surfaces agricoles de 2010 à 2022 sont connues via la SAA d'Agreste et pour chacun des produits étudiés.

La répartition des surfaces entre alimentation humaine, pertes, industrie, semences et alimentation animale est issue des bilans annuels céréales de FranceAgriMer et des bilans d'approvisionnement agroalimentaire d'Agreste. Dans ce focus, les pertes sont regroupées avec l'alimentation humaine et les semences avec l'industrie. Les taux de répartition sont donc calculés avec les données nationales puis appliquées aux surfaces régionales. Les produits agricoles bruts sont utilisés dans beaucoup d'industries (sources professionnelles variées) dont quelques exemples :

- amidon de maïs ou de blé pour les industries plasturgique, cosmétique, pharmaceutique, du bâtiment, etc.
- germe de maïs en huilerie pour les industries de la fonderie, savonnerie, pharmacie, cosmétique, lubrifiant, etc.
- blé, maïs, colza, tournesol pour la production de biocarburants
- huile de colza pour les fluides hydrauliques, les huiles de décoffrage
- huile de tournesol dans l'industrie cosmétique
- différentes graines, notamment tournesol, en alimentation animale de loisirs (hors animaux de rente)

3 – Rendements et productions agricoles

Les productions végétales sont calculées en effectuant le produit des surfaces par les rendements. Les rendements régionaux de 2010 à 2022 sont connus grâce à la SAA d'Agreste et pour chacun des produits étudiés.

Les productions animales de 2010 à 2022 sont connues via la SAA d'Agreste et pour chacun des produits étudiés.

4 – Auto-approvisionnement théorique régional

L'auto-approvisionnement est une notion théorique issue de la différence entre production et consommation. La polyvalence d'une région comme Auvergne-Rhône-Alpes permet l'étude de cette notion. L'auto-approvisionnement représente la capacité théorique de l'agriculture régionale à nourrir la population régionale.

Le taux d'auto-approvisionnement correspond au quotient de la production régionale destinée à la consommation humaine par la consommation régionale humaine.

L'équilibre surfacique de l'auto-approvisionnement pour les produits végétaux est calculé en divisant la différence (production – consommation) par le rendement. Exemple pour le blé tendre :

- surface totale régionale emblavée en blé tendre 2022 = 209 330 ha (source : SAA Agreste)
- ratio national d'utilisation du blé tendre en alimentation humaine = 36,7 % (source : Agreste "bilans d'approvisionnement agroalimentaire")
- surface 2022 dédiée à l'alimentation humaine = 76 842 ha
- rendement régional 2022 = 5,18 t/ha (source : SAA Agreste)
- production régionale 2022 dédiée à l'alimentation humaine = 398 040 t
- population régionale 2022 = 8 156 391 habitants (source : Insee)
- consommation moyenne annuelle nationale 2022 = 92 kg/hab (estimation à partir des Graphagri d'Agreste)
- consommation totale régionale 2022 = 750 388 t

- auto-approvisionnement régional 2022 = $398\,040 - 750\,388 = -352\,348$ t (ce qui correspond à un approvisionnement extérieur de 352 348 t)

- taux d'auto-approvisionnement régional 2022 = $398\,040 / 750\,388 = 53\%$

- auto-approvisionnement régional 2022 (équilibre surfacique) = $-352\,348 / 5,18 = -68\,021$ ha

L'équilibre surfacique des productions animales passe par les ratios d'alimentation animale. Il ne tient compte dans ce focus que des terres arables, afin d'être comparables et interchangeable avec les terres arables destinées à l'alimentation humaine directe. Exemple pour la viande bovine :

- production régionale 2022 en viande bovine : 133 651 t (source : SAA Agreste)

- population régionale 2022 = 8 156 391 habitants (source : Insee)

- consommation moyenne annuelle nationale 2022 = 22,1 kg/hab (estimation à partir des Graphagri d'Agreste)

- consommation totale régionale 2022 = 180 256 t

- auto-approvisionnement régional 2022 = $133\,651 - 180\,256 = -46\,605$ t (soit un approvisionnement extérieur de 46 605 t)

- taux d'auto-approvisionnement régional 2022 = $133\,651 / 180\,256 = 74\%$

- besoin en aliments composés pour produire 1t de viande bovine = 4,94 t aliments / t viande bovine produite (ratio national / source : Inosys 2021)

- composition moyenne nationale des aliments composés pour bovins allaitants = 54 % de céréales et 46 % d'oléagineux (source : Terre Univia)

- rendement moyen régional 2018-2022 des céréales = 6,2 t/ha (source : SAA Agreste)

- rendement moyen régional 2018-2022 des oléagineux = 2,7 t/ha (source : SAA Agreste)

- ratio d'utilisation de terres arables pour produire 1 t de viande bovine = $54\% * 4,94 / 6,2 + 46\% * 4,94 / 2,7 = 1,28$ ha arable / t viande bovine produite

- auto-approvisionnement régional 2022 (équilibre surfacique) = $-46\,605 * 1,28 = -59\,552$ ha

Pour chaque produit étudié, le résultat est donc ramené à une surface, exprimée en hectare, afin de pouvoir comparer ou sommer différents aliments. L'auto-approvisionnement est calculé de manière théorique, il ne prend pas en compte les importations et exportations.

Abréviations

DGDDI : direction générale des douanes et droits indirects

PPAM : plante à parfum, aromatique et médicinale

SAA : statistique agricole annuelle

SAU : surface agricole utile

Sources

Données d'importation et d'exportation, permettant de calculer les consommations apparentes : DGDDI

Données de surfaces, rendements, productions : SAA Agreste

Données de consommation : Graphagri Agreste, CTIFL (légumes secs), FranceAgriMer

Données de population : Insee

Part des productions végétales consommées par l'homme : Bilans d'approvisionnement Agreste, Bilans FranceAgriMer

Ratios d'alimentation animale : Inosys 2021

Pour en savoir plus :

Publication FranceAgriMer février 2023 "Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan"

Publication Agreste octobre 2023 "Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2021-2022"



www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 78 63 13 30
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de la publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Rédacteur et composition : David Drosne
Dépot légal : À parution
ISSN : 3076-9450 © Agreste 2025